

IDENTITÉ

Nom

Prénom

Date de naissance

 / /

Lieu de naissance

Sexe :

Homme

Femme

Adresse

CP, Ville

Téléphone

Mail

Numéro de sécurité sociale

Situation actuelle par rapport à l'emploi

Salarié

Etudiant

Sans emploi

Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)

Oui

Non

ADMISSION ET PRÉ-REQUIS

Les conditions d'accès définies par le Ministère des Sports et de la Cohésion Sociale précisent que les candidats à la formation doivent répondre à une des conditions suivantes :

- o Être titulaire d'une des attestation de formation au secourisme : PSC1/AFPS/PSE1/PSE2/AFGSU/SST
- o Vous avez plus de 16 ans.
- o Justifier d'une expérience dans le champs d'activité :
 - Justifier d'une expérience d'animateur professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe, d'une durée minimal de 200 heures (attestation(s) à fournir) ;
 - Être titulaire du BAFA ou BAFD ou BAPAAT ou BPJEPS toutes options ou Baccalauréat ou Brevet professionnel délivré par le ministère de l'agriculture (fournir justificatif(s)).

L'inscription définitive ne se fera qu'à la suite de l'admission; étape prévue dès réception du dossier d'inscription :

- o **Questionnaire en ligne**
- o **Entretien de motivation**
- o **Et sous réserve de validation du dossier DRAJES.**

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription doit comprendre :

- > Un CV à jour et lettre de motivation.
- > Le formulaire de demande d'inscription complété (ci-après)
- > Le justificatif de Pré-requis DRAJES (détails ci-après dans la partie Pré-requis)
- > Une photocopie de votre pièce d'identité
- > Une photocopie de PSC1
- > Une photocopie de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à la « Journée Défense et Citoyenneté » (JDC) anciennement appelée « Journée d' Appel de Préparation à la Défense » (JAPD), pour les Français de 18 à 25 ans.
- > Numéro de Sécurité Sociale

Le dossier d'inscription est à adresser à Elodie Rompen, par courriel : blueupformation@gmail.com



EXPÉRIENCES EXIGÉES

Les exigences d'expériences professionnelles pour cette formation 100% en ligne sont :

- **Cas 1** : Justifier d'une expérience d'animateur professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe, d'une durée minimal de 200 heures (attestation(s) à fournir).
- **Cas 2** : Être titulaire du BAFA ou BAPAAT ou Baccalauréat ou Brevet professionnel délivré par le ministère de l'agriculture (justificatif(s) à fournir).
- **Cas 3** : BAFD ou BPJEPS toutes options.

Si vous êtes dans les cas 1 et 2 : veuillez remplir le tableau suivant et joindre les justificatifs nécessaires

RÉCAPITULATIF DE VOTRE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE DANS L'ANIMATION

Employeur ou organisme	Fonctions exercées (préciser si bénévole ou salarié)	Lieu d'exercice	Publics	Dates